



## Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers amis,

Après avoir adopté le budget 2019, le conseil municipal continue à investir pour notre commune. Cela me paraît indispensable, peut-être bien plus lorsque celle-ci se trouve en milieu rural. C'est pour nous tous un avenir commun, que nous devons construire ensemble dans ce nouveau monde qui se dessine, en s'adaptant aux nouvelles technologies, qui je le sais ne sont pas toujours faciles à mettre en place.

Mais comme nous croyons en notre village, cette année, nous voulons retravailler sur le réseau d'eau. Nous souhaitons surtout améliorer l'efficacité du rendement. Nous ne sommes pas performants de la sortie du réservoir d'eau à la facturation. Nous devons faire mieux. C'est pourquoi, nous allons procéder à la pose de compteurs de secteur. Ceux-ci nous permettront de savoir où sont les fuites, surtout en période de sécheresse. Puis nous continuerons par le remplacement d'une partie du réseau sur le village, si cela est dans nos possibilités.

Concernant la voirie, ce sera la VC2 du Haut des Frères sur une longueur de 1 km qui sera renforcée.

Les travaux d'accessibilité de l'école devraient être terminés pour la rentrée des classes de septembre. Puis nous aurons en cours d'année, une première réflexion sur l'accessibilité des locaux de la mairie et de l'agence postale.

En vous souhaitant, avec les beaux jours qui arrivent, une bonne lecture.

Votre Maire,  
Bernard THOMAS



## Fête des Jonquilles



Le dernier modèle de motrice TGV est stationné à côté « du four au moulin » flambant neuve et toute parée de... jonquilles !!

Celle-ci baptisée « Train Gerbépal Village » a nécessité plusieurs heures de travail pour la structure réalisée principalement par le président de l'association Le Darou, Michel Didier. Les autres bénévoles se sont acquittés de la mousse et de la cueillette des fleurs et cela n'a pas été une mince affaire ! Trois jours durant ils ont bravé le froid, la neige, la pluie, et même en s'exilant vers un petit vallon qui domine la rive gauche de la Vologne le temps a toujours été aussi rude. Le moral a tenu

## Le TGV enfin à Gerbépal

bon, au soir du troisième jour... il y avait assez de bouquets pour fleurir la loco.

Restait la promesse faite à la société des fêtes de Gérardmer : livrer au moins 1500 bouquets. Samedi matin, une vingtaine de volontaires ont profité d'un rayon de soleil pour repartir à l'assaut des narcisses des bois et sans relever la tête pour discuter ou presque ... L'objectif a même été dépassé !!

Samedi midi, après avoir terminé le piquage, les bénévoles des deux associations (le Darou et Espace Culture) ont eu l'agréable surprise de rencontrer la jeune et jolie reine des jonquilles venue encourager toute l'équipe. Ensuite place aux festivités avec un bon repas offert par l'association en partenariat avec la boulangerie et l'inauguration par Bernard Thomas le maire «Je vous félicite pour le travail accompli, vous êtes courageux, le mauvais temps ne vous a pas épargnés ! Vous fleurissez le village tous les printemps depuis 6 ans, et toujours avec autant d'ardeur et d'enthousiasme. Vous vous dévouez pour faire vivre le village, cela fait plaisir à voir. Un grand merci à tous !!»

## Dossiers

P-2-3-4

- Note budgétaire
- Info Express - Etat-Civil
- Nouveau à Gerbépal

## Infos diverses

P5-6-7-8

- Agenda - Fête du village
- Associations
- Manifestations

# Finances communales

## Note Budgétaire

Le budget 2019 a été voté le 4 avril par le Conseil Municipal.

Comme les années précédentes le budget 2019 a été réalisé avec toujours la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau des services rendus aux habitants ; de contenir la dette et de mobiliser des subventions auprès des différentes structures publiques.

Lors des débats budgétaires, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales.

- Taxe d'habitation : 23,94 %
- Taxe foncière sur le bâti : 15,58 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 26,52 %.



### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### ● DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les contributions obligatoires (pompiers), les indemnités des élus et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à **896 179,68 €** et se décomposent comme suit :

#### DÉPENSES

Charges à caractère général	160 090,00 €
Charges de personnel	216 770,00 €
Autres charges gestion courante	82 892,68 €
Atténuations de produits (FNGIR)	61 800,00 €
Charges Exceptionnelles	3 000,00 €
Dépenses imprévues	30 000,00 €
Transfert investissement	333 057,85 €
Charges financières (intérêts d'emprunts)	7 245,00 €
Opérations d'ordre entre sections	1 324,15 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>896 179,68 €</b>

- Les charges de personnel représentent 24% des dépenses de fonctionnement de la commune,
- Les charges générales 17,80%
- Le transfert à l'investissement 37,16%.

#### ● RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (locations bâtiments communaux, redevances d'occupation du domaine public...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **1 134 399,26 €** et se décomposent comme suit :

#### RECETTES

Produits des services	19 070,00 €
Atténuations de charges	22 200,00 €
Impôts et taxes	270 000,00 €
Dotations, participations et subventions	165 744,00 €
Autres produits de gestion courante	38 700,00 €
Excédent	618 685,26 €
<b>Total Recettes</b>	<b>1 134 399,26 €</b>

Au final, l'écart entre le volume des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

### SECTION D'INVESTISSEMENT

Une commune qui veut évoluer favorablement a le devoir d'investir. Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section

d'investissement est liée aux projets de la collectivité à moyen ou long terme.

Pour l'année 2019 la section d'investissement s'équilibre à **556 825 €**.

#### ● DEPENSES D'INVESTISSEMENT :

Là aussi il est démontré une saine gestion puisque 60% des recettes proviennent du transfert de la section de fonctionnement. La charge de remboursement des emprunts est de 5,65%. Les principaux projets d'investissement de l'année 2019 sont les suivants : la commune procède par étapes à :

- des travaux de voiries
- des travaux imposés par l'Etat (l'accessibilité de l'école)
- et pour résumer le maintien en bon état du patrimoine communal.

#### ● RECETTES D'INVESTISSEMENT :

Deux types de recettes d'investissement coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe d'aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

#### DÉPENSES (y compris Reste à réaliser)

Travaux en cours/Programmes	352 820,00 €
Dépenses d'équipement et immobilisations	151 500,00 €
Remboursement d'emprunts	31 505,00 €
Divers frais d'études et caution	11 000,00 €
Dépenses imprévues	10 000,00 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>556 825,00 €</b>

#### RECETTES (y compris Reste à réaliser)

Affectation des résultats	63 066,26 €
Subventions d'investissement	36 791,00 €
Excédent d'investissement	107 585,74 €
FCTVA	15 000,00 €
Virement de la section de fonctionnement	333 057,85 €
Opérations entre sections	1 324,15 €
<b>Total Recettes</b>	<b>556 825,00 €</b>

## INFOExpress

### → Inscriptions à l'école

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire, **des petits nés avant septembre 2017, se déroulent dès le mois de mai 2019.**

Les parents concernés doivent se rendre à l'école de Gerbépal, munis du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant, aux heures d'arrivées ou de sorties des enfants (8h30, 12h00, 13h30 ou 16h30) et s'adresser à la directrice Madame Delphine MASSON. Téléphone de l'école : 03 29 50 72 45.

### → Voyages scolaires des collégiens et centres aérés :

La commune participe à hauteur de 50€ aux voyages scolaires des collégiens habitant Gerbépal, une fois par an.

Elle offre également une participation soit de 30€ pour une semaine au centre aéré des alentours et dont le coût est d'au moins 80€, soit de 50€ pour deux semaines consécutives et dont le coût est d'au moins 160€, aux enfants fréquentant l'école de Gerbépal. Une seule participation étant accordée une fois par an. Veuillez vous rendre en mairie afin de faire votre demande.

### → Recensement Militaire (ou Citoyen) des Jeunes

Tous les jeunes Français ayant atteint l'âge de 16 ans, filles ou garçons doivent spontanément se faire recenser auprès de la mairie. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (BAC, permis de conduire,...)

### → Les horaires de tonte

Parmi eux, on trouve ceux liés aux comportements de personnes, d'animaux domestiques, liés aux bruits d'appareils électroménagers et de diffusion de son,

d'instruments de musique, d'outils de bricolage ou de jardinage, de dispositif d'effarouchement, de pétards et pièces d'artifice, d'équipements de chauffage, de climatisation, ventilation, filtration de piscines, alarmes... Les bruits liés à des travaux de bricolage ou de jardinage (tontes) ne sont autorisés que :

- **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.**
- **Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

### → Elections européennes :

Les élections européennes se dérouleront le 26 mai 2019.

### Voter par procuration :

Les électeurs absents le jour du scrutin disposent de la possibilité de voter par procuration.

La démarche doit être effectuée le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement.

La personne qui donne procuration (le mandant) doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune que la personne qui votera à sa place (le mandataire), sans forcément être électeur du même bureau de vote. Il peut détenir une seule procuration établie en France. Pour ce faire, présentez-vous à la brigade de Gendarmerie du lieu de résidence ou du lieu de travail avec un justificatif d'identité. Il vous faudra remplir un formulaire et donc préciser les nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance du mandataire.

### → La Maison des Services Au Public (MSAP)

La MSAP de Corcieux accueillera dans ses locaux une permanence portant sur les déclarations des revenus 2018 le mardi 7 mai 2019 toute la journée afin d'accompagner les usagers dans leurs démarches.



## Etat Civil

### NAISSANCES

> le 5 janvier 2019 :

**Ambrose MARTIN** de Manon TOUSSAINT et Steven MARTIN

> le 10 janvier 2019 :

**Tim BENDJEDIA** de Manon VIRY et Johann BENDJEDIA

### DÉCÈS

> le 13 janvier 2019 :

**Jacques RIEFFEL**

## Urbanisme Le lotissement communal Le Greniot

Quatre parcelles communales viabilisées sont encore en vente au lotissement Le Greniot en bordure de la D8, allant de 800 m<sup>2</sup> à 950m<sup>2</sup> pour un prix de 26€ le m<sup>2</sup>.

Si vous connaissez des personnes intéressées pour construire et venir vivre dans notre joli petit village, n'hésitez pas à en parler autour de vous. Pour tous renseignements s'adresser en mairie.

## STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !!!



**L'abandon d'encombrants et le dépôt de déchets au sol près des contenants, en bordure de route, ou dans les fossés sont INTERDITS SOUS PEINE DE POURSUITES.**

**Merci de vous rendre à la déchetterie de Corcieux (rue de la Gare) pour déposer ce type d'objets.**

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture :

- **ÉTÉ (du 01/04 au 31/10) :**

le lundi, mercredi de 14h à 18h, le mardi matin de 9h à 12h et le vendredi et samedi de 9h à 12h et 13h30 à 18h30.

- **HIVER (du 01/11 au 31/03) :**

le lundi, mercredi de 14h à 17h, le mardi matin de 9h à 12h et le vendredi et samedi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30.

Tél : **03.29.50.53.89**

Adresse : Rue de la Gare 88430 CORCIEUX

Pour tous renseignements veuillez vous adresser aux services de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges

I, rue Carbonnar 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

tél : 03 29 52 65 56

Emai : [service-dechets@ca-saintdie.fr](mailto:service-dechets@ca-saintdie.fr)

## Nouveau à Gerbépal

### Une passionnée de l'immobilier à votre service au village



**B**ernard Thomas le Maire, a eu le plaisir de recevoir à la mairie Catherine MANGIN venue lui parler de sa passion, l'immobilier et de la concrétisation de son projet : exercer son métier (elle est titulaire d'un BTS Immobilier), négociateur indépendant en immobilier sur le secteur Gerbépal, Granges, Anould, Corcieux, et Gérardmer, depuis son domicile rue des Baudoines à Gerbépal. Catherine recherchait le moyen de concilier son travail tout en conservant son cadre de vie. Ses 15 ans d'expérience et l'analyse du marché laisse apparaître de nouvelles pratiques de consommation sous l'impulsion d'Internet (95% des recherches de bien se font dorénavant sur le net), il n'est plus indispensable d'avoir une agence physique, le groupe SAFTI répondait à ses attentes. Un réseau national de mandataires indépendants en immobilier, 1er en termes de notoriété, véritable atout pour ses plus de 3000 conseillers présents partout en France, dont 25 dans les Vosges. Catherine est son propre patron et dispose de moyens matériels d'exception, allant de la formation continue à la communication nationale de grande envergure, mais aussi des outils de travail professionnels entre autre une diffusion massive des biens notamment par le biais d'une centaine de partenaires. En conclusion, c'est l'efficacité et la garantie d'un grand groupe alliés à la proximité et la compétence d'une professionnelle que vous pouvez contacter au 07 83 38 29 54 ou par mail [catherine.mangin@safti.fr](mailto:catherine.mangin@safti.fr). Le premier magistrat lui a souhaité bonne chance.

## Associations

### Le jumelage en assemblée

**L**es ¾ des familles adhérentes ont assisté à l'assemblée générale du comité de jumelage. Catherine Esselin la présidente après avoir souhaité des vœux de prompt rétablissement à François Pernot et Pierre Mougeolle a retracé le bilan de l'année écoulée, une année bien remplie, l'achat d'un chapiteau plus grand et plus solide, la participation à la marche

populaire de Gerbépal Animation : une journée de détente en montagne, le vide greniers : une manifestation prenante mais lucrative, l'opération « produits du terroir normand » : objet d'inquiétudes, et enfin une soirée à mourir de rire, au zénith à Nancy en compagnie de Maria BODINS et de son fils Christian. Pour les activités à venir, outre celles de l'an passé qui sont reconduites, 2019 est une année « fête des jonquilles » avec une participation au placement des spectateurs dans les gradins, le jour du corso. Coté loisirs, les

adhérents sont sollicités pour formuler leurs desideratas, quelques propositions se sont fait jour, visite à Besançon, le château d'Heidelberg, la ligne Maginot etc... Quant aux produits du terroir normand, le producteur arrête son exploitation et nous contraint à rechercher d'autres sources d'approvisionnements. Côté financier, la présidente passe la parole à Benoit Demange, le trésorier qui fait le bilan de chaque activité et termine son intervention sur une situation financière qui assure l'avenir !! Après l'approbation des différents bilans et la réélection

de plusieurs membres du bureau place aux festivités !! C'est désormais une tradition, l'assemblée générale est clôturée par un repas concocté par les bénévoles, une soirée crêpes qui a mis en évidence les talents culinaires des plus jeunes...(notre photo).



## OSTÉOBUS



**Ostéobus**  
l'Ostéopathie proche de chez vous

Ostéobus est un service mobile de consultation d'ostéopathie dans un camion aménagé. Le camion est tout confort, chauffé, équipé d'une table... comme dans un cabinet. La confidentialité est assurée. Le but est d'apporter une meilleure accessibilité aux soins.

Nous serons à **Gerbépal** sur le parking à côté de la place de la Mairie tous les **Mardis après-midi** à partir du 23 avril 2019.

Nous sommes deux ostéopathes à exercer : **Mr SPECTY Adrien et**

**Mme TARIEN Allison.**

Tous les deux titulaires du diplôme d'ostéopathe exclusif (D.O.) obtenu au CEESO membre du RGEO (Réseau des grandes Ecoles en Ostéopathie) garantissant une formation continue de qualité, basée sur des critères internationaux en 6 ans (5000 heures de formation). Nous exerçons également dans notre cabinet à Saint-Dié-des-Vosges.

Le tarif de la consultation est de 60 euros, règlement soit par chèque ou espèces.

Pour prendre rendez-vous ou si vous désirez simplement un conseil ou un renseignement, vous pouvez nous contacter :

10, rue Le Corbusier - 88100 Saint-Dié-des-Vosges

Tél : **07.66.02.09.66** / Email : [osteobus@hotmail.com](mailto:osteobus@hotmail.com)

Possibilité également de prendre rendez-vous sur **Doctolib**

## Actualités

## Agenda



### Juin 2019

> **Dimanche 16 juin** :

#### **Marche Populaire**

Inscriptions et départ au foyer rural.

> **Dimanche 23 juin** :

#### **Fête du village**

Réservez dès à présent votre table auprès des bénévoles. Pour tous renseignements contacter :

- Michel MARCHAL :

06 85 36 33 94

marchalmichel@free.fr

- Catherine ESSELIN :

06 86 59 66 05

catherine.esselin@orange.fr

- Michel DIDIER :

06 41 91 46 45

micheldidier68@yahoo.fr

### Juillet 2019

> **Dimanche 14 juillet** :

le Comité de Jumelage de Gerbépal organise son 10<sup>ème</sup> **Vide Greniers**. Vous pouvez réserver un emplacement auprès de l'organisateur : Benoit DEMANGE

4, les Ziauprés

88430 GERBEPAL

Tél : 03.29.50.72.14

demange.benoit@wanadoo.fr

ou venir chercher un bulletin d'inscription à la mairie.

**GERBÉPAL**  
en Fête

**23 juin 2019**

dès 10h00

**CARNIVAL**  
PARTY à GERBEPAL

Réservation des repas avant le 13 Juin

"Bal Musette" sous chapiteau à 16h30  
Animations extérieures

Repas en salle des fêtes

Messe de la Saint Jean-Baptiste

Spératif musical offert par la municipalité

Repas sur réservation : par inscription auprès d'un membre ou par mail : ledarougerbepal@yahoo.fr

Restauration extérieure : tartines, salade de PdC, crudités, frites

Grands jeux pour enfants et adultes toute la journée

Organisé par l'association le Darou

> **Courant juillet** :

#### **Concours de pêche**

Contact :

Claude BERTRAND :

06 30 02 36 88

### Octobre 2019

> **Vendredi 4 octobre** :

**FIG** Conférence au Foyer Rural.

> **Vendredi 25 octobre** :

#### **« Soirée Volcan »**

organisée par Espace Culture au foyer rural à 20h30.

### Novembre 2019

> **Dimanche 17 novembre**

#### **Marché du livre et du vinyle**

organisé par Espace Culture au foyer rural.

Réservation auprès de Michel MARCHAL : 06 85 36 33 94

→ Fête du Village :  
**L'association le Darou appelle au bénévolat pour la fête du Village le 23 juin 2019.**

S'adresser à  
Michel DIDIER

**06 41 91 46 45**

micheldidier68@yahoo.fr

## Gerbépal animation propose relax et détente !!!

Le dynamisme de l'association Gerbépal animation dirigée par Pascal Renauld ne se dément pas, pour preuve, elle organise désormais une activité «relaxation, détente et lâcher-prise» animée par Anne Thil, fondatrice de l'Oasis ayurvédique à Gerbépal, par ailleurs vice-présidente de l'association.

Le succès des conférences sur l'ayurvéda présentées par Anne laissait à penser qu'il y avait une réelle demande de personnes cherchant des outils efficaces pour apprendre à se détendre. Une trentaine de personnes ont pris part au premier rendez-vous. Installées autour d'une bougie, lumière tamisée, elles écoutent les dernières consignes de Anne, «on arrive à l'heure, on se muni d'un tapis, couverture, oreiller, on porte des vêtements confortables et...on coupe son téléphone portable». Et le silence s'installe, place aux exercices de respiration, de relaxation guidée, à la méditation, pour amener les participants à lâcher-prise.

Si vous souhaitez profiter de la sérénité qui se dégage au cours de ces séances, prenez contact avec Anne au : 06 37 36 79 79, pour information, deux séances « découverte » sont proposées gratuitement par l'association à laquelle il faut adhérer : tarif 5 euros, ensuite des forfaits de 10 séances seront vendus sur place soit 50 euros. Rendez-vous le mercredi de 18h30 à 19h30 au foyer rural route du neuné à Gerbépal.



## Tout savoir sur l'ayurvéda !!



L'association Espace Culture de Gerbépal a organisé une rencontre avec Anne Thil, conseiller consultant en ayurveda. Devant de très nombreux spectateurs attentifs, Anne Thil qui a fait trois ans de formation et un stage en Inde pour apprendre les soins énergétiques a expliqué la médecine ayurvédique pratiquée depuis plus de 5000 ans, plus ancienne encore que la médecine chinoise.

Qu'est ce qui se cache derrière ce mot sanskrit ? Ayur= vie et veda = science. On peut donc traduire ayurvéda par science de la vie. Cinq éléments de l'univers créent le corps humain, l'air, l'éther, l'eau, le feu et la terre. La combinaison de ces éléments donne naissances à 3 doshas appelées aussi énergies vitales. Vata (air+ether) caractérise le mouvement, Pitta (feu+eau) caractérise la transformation et Kapha (eau+terre) est l'énergie qui relie les choses entre elles. A la naissance, chaque individu a sa propre constitution qui est un mixte entre ces trois doshas. Il faut connaître et respecter sa constitution. Pour être en bonne santé il faut que les trois doshas soient équilibrés. Un certain mode de vie, des excès récurrents, un changement de vie (déménagement, divorce), un événement brutal (deuil) peut entraîner un déséquilibre et être à l'origine de maladies.

L'ayurvéda va proposer des solutions simples et naturelles pour retrouver

un bon équilibre. Chaque personne est unique, il faut donc bien se connaître pour retrouver santé et vitalité, et écouter son corps, entendre les alertes qu'il nous transmet. Le cœur de la bonne santé, c'est la digestion, il faut s'alimenter de façon saine car la nourriture est la base de tout, comme il faut équilibrer les saveurs selon sa constitution.

Le conseiller consultant en ayurvéda réalise un bilan qui permettra de déterminer sa constitution, les déséquilibres et donnera des conseils pour retrouver énergie, bien-être et vitalité. Des conseils sur l'alimentation (manger quand on a faim...sans télé, sans téléphone) sur la manière de prendre ses repas, (rester assis 5 mn après par exemple) l'aide d'une routine quotidienne, quelques exercices physiques qui pourront être complétés par des massages ayurvédiques, des mini cures ou des cures de plusieurs journées. Dans un monde de plus en plus pressé et stressé, il est indispensable de prendre du temps pour prendre soin de soi !

Et comme nous dit Anne Thil, avec l'ayurvéda, pas d'interdits, mais on cherche juste à rééquilibrer ! En fin de séance... de la parole aux actes...boissons ayurvédiques pour tout le monde et visiblement les spectateurs ont appréciés !!



## Les numéros utiles des services municipaux

### La Mairie à votre service :

1, place Maurice Lemaire  
Tél : 03 29 50 66 50  
Fax : 03 29 50 67 60  
ville.gerbepal@wanadoo.fr

### Horaires d'ouverture :

de 9h à 11h30 et de 13h30 16h30 • Fermée les mercredis et samedis après-midi

### Agence Postale Communale :

située à la Mairie est ouverte tous les matins du lundi au samedi de 9h00 à 11h30.

### Ecole maternelle et élémentaire :

Tél : 03 29 50 72 45

### Bibliothèque :

est ouverte les vendredis de 16h30 à 18h30 • les samedis de 10h30 à 12h

## Urgences

- SAMU : 15
- Pompier : 18
- Gendarmerie : 17
- MEDIGARDE de 20h à 8h en semaine et de 12h le samedi à 8h le lundi matin : 03 820 33 20 20
- ERDF : 0810 33 30 88
- GrDF : 0810 66 88 88
- Hébergement d'urgence : 115
- Enfance maltraitée : 119
- Maltraitance personnes âgées : 0800 02 05 28
- Bizutage SOS violence : 0810 55 55 00
- Centre Hospitalier Saint-Charles de SAINT-DIE : 03 29 52 83 01
- Centre Hospitalier de REMIREMONT : 03 29 23 41 41
- Centre Hospitalier de GÉRARDMER : 03 29 60 29 60
- Centre Hospitalier Emile DURKHEIM EPINAL : 03 29 68 70 00
- Cente anti-poison de NANCY : 03 83 32 36 36

## Manifestations

### Feu de sapins au village

L'amicale des sapeurs-pompiers a organisé son premier «chénivré» : brûler les sapins de Noël, déposés par les habitants du village, et tourner ainsi la page de l'année passée. De nombreux brûlots en feu dirigeaient les spectateurs vers le site. Venus en nombre, ceux-ci ont dû attendre un peu avant d'assister au grand feu de joie, la pluie, le vent, la neige fondue ont joué les trouble-fête.

La soirée s'est poursuivie au chaud, dans le local du centre de secours, transformé pour la circonstance en salle de restauration où tartes flambées et desserts ont été servis. Une organisation au cordeau, une équipe composée essentiellement par «les jeunes» (notre photo) assurait le bar et la préparation des tartes. Un autre groupe de «cuisiniers» était aux fourneaux mais dehors au froid et à tous les vents. Quant au service en salle, assuré par une autre



troupe a, malgré une salle comble, livré les assiettes avec dextérité. Les convives ont apprécié la convivialité, au point de demander au

président de l'association Sébastien GIRARDI, de reconduire la fête l'an prochain. C'est noté a-t-il dit !!!

### Les francs-maçons de 1768 à la révolution !!



L'association espace culture a invité Jack Chollet (notre photo) à l'occasion de la sortie de son livre «Ces bons Messieurs de Martimpré, les francs-maçons de Bruyères de 1768 à la révolution»

Martimpré lieu-dit de la commune de Gerbépal où se situait leur château, justifiait si besoin était, la venue de l'auteur qui a par ailleurs écrit trois autres ouvrages sur la franc-maçonnerie de Mirecourt, Lunéville, et à la

cour Stanislas. On apprend ainsi au cours de cette conférence que les seigneurs, qui résidaient à Laval sur Vologne à la mauvaise saison, jouissaient d'une réputation d'humanistes, répandue dans les montagnes vosgiennes, et acquise depuis le XVIe siècle. Ces Nobles qui ont hébergé plusieurs mois le philosophe Marmontel dans leur résidence à Laval, ont été à l'origine de la création de deux loges maçonniques, la première créée par Nicolas Joseph en 1768, dénommée «Saint-Jean la Parfaite Amitié», et la seconde à l'initiative de son fils Georges Constant Alexandre en 1783 intitulée «Saint Georges de la Vraie et Inaltérable Réunion». Après avoir levé le voile sur l'histoire

de cette famille influente à Bruyères, l'auteur a révélé l'identité de ces francs-maçons qui animaient les deux loges vosgiennes où se retrouvaient nobles, bourgeois juristes, anciens militaires, commerçants, médecins. Enfin il a développé quelques réflexions sur la franc-maçonnerie vosgienne, lorraine et nationale de cette époque. Le public très intéressé a posé beaucoup de questions et manifesté de l'intérêt pour ces ouvrages, la séance de dédicace en témoigne. Le pot de l'amitié, où les discussions se sont poursuivies, a clôturé la soirée.

### Concours de belote

Le concours de Belote organisé par Gerbépal Animation, s'est déroulé dimanche 10 Février 2019. Bien avant l'heure de clôture des inscriptions, les tapis étaient tous réservés. 36 équipes, un record, se sont affrontées toute l'après-midi, maintenu sous pression par le café agrémenté de chocolat, servi par l'association.

Le concours se déroulait sur cinq parties de dix donnes, à 18h30 les résultats sont tombés, Marie et Valérie l'emporte haut la main avec 500 points d'avance, la deuxième place a été plus disputée 68 points d'écart seulement entre le couple gagnant Alain et Marie-Thérèse et le duo Pézzoli. Chaque équipe a reçu un lot en fonction de son classement. Pascal Renaud

est un président heureux, le concours a remporté un franc succès et s'est bien déroulé aidé en cela par une équipe de bénévoles dynamique

qui a assuré le contrôle des tables, le comptage, et la buvette, ils les en a remerciés chaleureusement.



## Pour du Beurre !!!

L'association espace culture a organisé sa traditionnelle soirée «théâtre» dans la salle du foyer rural rénovée qui a permis ainsi l'installation d'un grand décor clos qui plantait l'ambiance. Les organisateurs ont fait appel pour la 3ème fois consécutive à la compagnie «si j'étais vous» du club Léo Lagrange d'Epinal dans une pièce intitulée « pour du

beurre » mise en scène de Frédéric FLUSIN et largement inspirée d'un recueil de poèmes de Bernard Friot. Une fois de plus les comédiens ont sorti le public de sa « zone de confort » les spectateurs étaient assis sur des tabourets en carton, au plus près du jeu des comédiens et parfois même y participaient. Les témoins sont replongés dans les frasques de l'enfance et emportés dans un voyage



mêlant l'absurde, l'innocence, la poésie et un hyperréalisme provoquant une réflexion sur le quotidien. La troupe dégage

une énergie communicative, un plaisir de jouer agréable à vivre, une soirée à mourir de rire !!!

## Rétrospective et projets au DAROU

L'association LE DAROU, dont l'objet est de favoriser et développer la convivialité dans le village, a tenu son assemblée générale sous la présidence de Michel DIDIER. Celui-ci a effectué une rétrospective de la dernière session, la décoration du village en avril et en décembre, la guinguette à la saint Jean- Baptiste, qui a rencontré un vif succès, et «Tof Blanc» qui a ravi les enfants du village à Noël.

Le bilan financier reflète la bonne gestion des deniers et laisse une belle marge de manœuvre pour de nouvelles animations. Les projets 2019 se déclinent

toujours autour des mêmes animations, la participation à la fête des jonquilles, cette année le TGV a fait un «tabac», record de participation dans les prés pour la cueillette des fleurs, malgré les intempéries, et ambiance festive autour de la loco pour le piquage..Enfin le président vous donne rendez-vous pour la vente des billets pour le prochain repas à la fête du village le 23 juin prochain. Le thème retenu «carnaval à Gerbépal» une journée colorée, animée, gaie !!!

Si vous souhaitez rejoindre la joyeuse troupe de bénévoles prenez contact avec le président 06 41 91 46 45, pour mémoire, la cotisation est toujours de 1 euro !!



Après le quitus donné aux différents rapports, le comité s'est enrichi avec l'élection de Margot Thiery à la vice-présidence, la réélection de Michel Marchal à la trésorerie, de Marie-Noëlle Thomas à l'organisation et Anne-Marie POIROT. Moment d'émotion à l'occasion des remerciements du président à l'attention de Catherine Esselin, qui quitte la vice-présidence, mais pas l'association, «Tu es l'artisane de la renaissance de la fête, tu t'es dépensée sans compter

pour organiser, fabriquer, animer, vendre, cuisiner etc etc, un grand merci pour ton dévouement, ta disponibilité » fleurs, cadeau ont marqué l'évènement. Bernard Thomas le maire, a chaleureusement remercié toute l'équipe pour son investissement tout au long de l'année et ce depuis de nombreuses années. Le pot de l'amitié a clôturé cette belle réunion.

## Un concert d'exception

Gerbépal a accueilli la chorale L'île aux Chansons (de la commune de Granges-Aumontzey et de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges) dirigée par Benoît Grocolas. Ce concert était au profit de la recherche médicale en ophtalmologie financée par l'association Retina France.

Quelques 50 choristes, accompagnés au piano par Françoise Canton, rejoignirent le chœur de l'église par les travées en entonnant une mélodie et dès le début le chef d'orchestre a entraîné dans son sillage le public très nombreux, il n'y avait plus de place assise dans l'édifice. Les murs de la maison de Saint Jean Baptiste résonnèrent toute la soirée de chants variés, avec une prédilection pour l'Espagne, où l'ensemble vocal doit se rendre prochainement. Une session espagnole

symbolisée par des foulards rouges suivis de morceaux argentins, et révolutionnaires basques rythmés par les percussions de Pascale SCHWARZWALDER et Myriam DIDIER. En deuxième partie place aux variétés françaises en compagnie de Lavilliers, Renaud, Calogero, parrain de cette 20ème édition, Halliday ou Piaf dont le titre «la foule» fut repris par tout le public, l'Estaca, chant traditionnel catalan, a clôturé cette soirée en apothéose.

Monsieur Bernard Thomas, maire de Gerbépal a remercié les spectateurs d'être venus si nombreux et la chorale l'île aux Chansons pour la qualité de leur récital, face à un tel succès, il a vivement souhaité que la troupe revienne l'an prochain.

Une magnifique soirée musicale et solidaire dont les 870 euros de dons, une belle générosité du public, seront reversés à la recherche médicale en ophtalmologie.

La gazette de Gerbépal, bulletin municipal de la commune de GERBEPAL

Rédaction et conception : commission communication et information - Impression : imprimerie L'Impression - Tirage : 300 exemplaires